Association Les Légrémis Gluiras

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 OCTOBRE 2025 à 18h00 HEURES.

La présence d'au moins la moitié des membres du CA est constatée, avec 1 pouvoir donné à Emma, soit 7.

Présents : François, Marjolaine, Jean-Luc, Céline, Alain, & Emma.

Excusés : Bernard qui donne procuration à François, Paulette, Ali-Patrick & Jean-Louis.

Absents : Guilhem, Paulette

*Approbation du PV du CA du 11 juin

Le procès-verbal du CA qui s'est tenu le 11 juin dernier est approuvé à l'unanimité des présents.

Plusieurs points de ce CA sont abordés à nouveau.

Les indémnités kilométriques et le tarif de 0,30 € du kilomètre est remis en cause pour le partage des frais de co-voiturage, les membres du CA décident d'attendre la proposition du groupe randonneurs pour décider à nouveau d'un éventuel tarif.

François souhaite faire un point sur le suivi de certaines choses actées lors de ce précédant CA, à savoir est-ce que les remerciements aux différents organismes qui ont versé une subvention ont été faits.

Pour rappel, seule la commune de Gluiras a versé une subvention de fonctionnement et a été remerciée comme il se doit.

Pour ce qui est du Conseil Départemental et de la Capca, l'association n'a encore rien perçu.

Où en est la mise en place sur le site des Légrémis du portail « Suricate » portail permettant aux randonneurs de signaler des problèmes sur les chemins. Ces problèmes seront remontés à la Fédération Française de Randonnée. Pour l'instant, l'installation de ce portail n'est pas effectuée ; Nous sommes en l'attente de savoir comment va se gérer le site de l'association. De plus, une question se pose quant à l'intérêt d'avoir ce portail dans le sens où comment nous, responsables de l'association avons connaissance de quelconques problèmes de balisage

ou autres sur les boucles de randonnées via ce dernier ? Après discussion, il apparait que cette procédure alourdirait inutilement l'alerte.

Concernant le blog des Légrémis, il est prévu de se réunir autour de Pierre pour faire suite à sa demande de soutien. Emma se charge de contacter Pierre.

Céline se propose de le faire mais avec quelqu'un pour la soutenir, François se propose.

Il est décidé qu'une commission communication voit le jour pour permettre la bonne gestion et utilisation du site avec Pierre, Régine, François, Céline, Corinne & Marjolaine.

*Remerciements des bénévoles de la Ronde des Fours 2025.

Il est prévu de recevoir les bénévoles à Fougeyres, ce 11 octobre à compter de 17h.

Le programme est établi, le rôle de chacun est déterminé pour que cette journée se passe au mieux. Il sera adressé par mails à l'ensemble des bénévoles avec un rappel pour ceux qui ne se sont pas manifestés.

*Ronde des Fours 2026.

Le début du tracé Gluiras / Chalan/la Grangette est bien défini et ne pose pas de problème particulier.

A partir de la Grangette deux possibilités :

- soit la Boutinerie et Plos

- soit le Monteillet, Roubuol, les Hautes COmbes et Plos.

La première solution présente l'inconvénient d'avoir beaucoup de travail de nettoyage du chemin et une inconnue sur l'autorisation des propriétaires.

A réfléchir, aussi au vu des propriétaires des parcelles qui seront traversées par les circuits.

Le stock de bois est bon, les pommes seront commandées via Daniel Poncet (Emma se charge de voir avec lui) et les pommes de terre sont déjà commandées à Jean Delarbre.

*Rocher de Saint-Jean, le trail permanent ainsi que les investissements à prévoir pour 2026, seront des points abordés au prochain CA. Les deux premiers parce qu'Ali-Patrick est absent et le dernier car il manque des éléments.

* Brigades vertes.

Les brigades vertes de la CAPCA interviennent sur Gluiras trop tard par rapport à la date de la ronde des fours et trop tard aussi pour la saison de randonnée pour avoir les trois boucles en état.

Il est décidé de faire appel un travailleur indépendant qui de plus, est reconnu comme quelqu'un qui travaille très bien et efficacement.

François s'est chargé charge de prendre contact avec lui pour voir quels sont ses tarifs (30 euros par heure.) Jean-Luc le pilotera.

Cette personne travaillerait sur les trois boucles avec une priorité sur les segments concernés par la ronde des fours, puis sur le reste des trois boucles. Les brigades vertes interviendraient en deuxième passage.

* Questions diverses

Plusieurs questions ont été abordées.

1. Emma demande de vérifier si le don de 500 € a bien été fait à la commune de Gluiras, Céline le confirmera il lui semble bien que oui mais à vérifier.

A ce sujet, Bernard souhaiterait qu'une information paraisse dans un journal local histoire de montrer la participation de l'association au patrimoine communal. Les membres du CA préfèrent que cette communication se fasse en interne lors de l'assemblée générale par exemple.

2.Cotisation FFR (Fédération Française de Randonnée), François explique qu'il y a maintenant une nouvelle procédure pour cotiser et que c'est plutôt complexe. Il rappelle que l'assurance de cette cotisation 2025 coure jusqu'au 31/12/2025. Il serait d'avis de demander à Corinne de s'en occuper. Alain prend la parole et explique que cela devient très compliqué de répondre aux critères imposer par la FFR car il y a des habilitations selon que l'on randonne en haute, basse montagne ou en plaine. De plus le bénéfice à être affilié est minime, il ya possibilité de bénéficier de formations payantes mais cela nécessite de la disponibilité.

L'adhésion à la FFR pour 2026 est mise au vote et à l'unanimité est rejetée.

3. Organisation des Farasses pour le 31/12/2025, ce serait bien et il est prévu d'en parler le 11 octobre.

Les deux prochains CA sont fixés au 15 janvier 2026 et u 05 février 2026 ainsi que la date de l'assemblée générale qui se tiendra le 21 février 2026.

La séance est levée à 20h15.

La Présidente

Emmanuelle Sagnard

LES LEGREMIS
MAIRIE 07190 GLUIRAS
legremis07@yahoo.fr
Siret 83019631700010